

**ARRÊTÉ DU MAIRE**

**OBJET : ARRÊTÉ PORTANT DELEGATION TEMPORAIRE DE SIGNATURE A  
MONSIEUR ÖZER ÖZTORUN, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ EGALITÉ  
TERRITORIALE, RENOUVELLEMENT URBAIN ET POLITIQUE DE LA VILLE**

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE VILLEJUIF,**

**VU** le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2122-18,

**VU** la délibération n°007\_2020 portant élection du Maire de Villejuif,

**VU** la délibération n°009\_2020 portant élection des adjoints et des adjoints de quartier,

**VU** la délibération DEL142\_2019 du Conseil municipal du 26 novembre 2019 décidant l'acquisition en Vente d'Immeuble à Construire, conformément aux dispositions de l'article 30 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 d'un volume immobilier à constituer comprenant une coque brute/fluide à l'arrêt à aménager (future MAISON DES ASSOCIATIONS ET DES PROJETS) dans l'ensemble immobilier à réaliser sur le terrain constitué des parcelles cadastrées section AV numéros 359 et 361, au prix de 245.219 euros (DEUX CENT QUARANTE-CINQ MILLE DEUX CENT DIX-NEUF EUROS) hors taxes, soit 294.263 euros TTC au taux actuellement en vigueur de 20%. Il est précisé que le taux de TVA applicable au Prix de Vente sera le taux en vigueur au jour de la régularisation de l'Acte de Vente.

**CONSIDÉRANT** qu'il importe d'assurer la continuité de la gestion des affaires communales pendant les absences de Monsieur le Maire,

**ARRÊTE :**

**ARTICLE 1 :** Délégation temporaire de signature est accordée à Monsieur ÖZER ÖZTORUN le mardi 24 octobre 2023 pour la signature de l'acte notarié suivant :

ACQUISITION EN VENTE D'IMMEUBLE A CONSTRUIRE DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEJUIF AUJOURD'HUI VALDEVY - DU LOT DE VOLUME COMPRENANT UNE COQUE BRUTE/FLUIDE A L'ARRET A AMENAGER DESTINEE A CONSTITUER UN EQUIPEMENT PUBLIC DE LA COMMUNE DE VILLEJUIF DANS L'ENSEMBLE IMMOBILIER SITUE À VILLEJUIF, 2, RUE LAMARTINE (ex 116 RUE AUGUSTE DELAUNE).

**ARTICLE 2 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun - sis 43 rue du Général de Gaulle 77008 MELUN cedex - dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Fait à Villejuif, le 12 octobre 2023

**Pierre GARZON**  
Maire  
Conseiller départemental du Val-de-Marne

